

Montréal, le 6 juin 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : Demande de révision de Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité de la décision D-2015-209
Dossier de la Régie : R-3959-2016
Demande de révision de Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité de la décision D-2015-209
Dossier de la Régie : R-3961-2016

Chères consœurs, chers confrères,

Faisant suite à l'audience de la semaine dernière dans les dossiers mentionnés en objet, la Régie vous confirme, par la présente, qu'elle n'a pas de questions pour le Transporteur ou le Producteur.

L'audience dans ces dossiers est donc terminée et la Régie entame son délibéré.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd